

Tableau 1 : Périmètre de la Protection sociale locale entre 2000 et 2010

En milliards d'euros	2000	2008	2010
Evaluation maximale (comptes de la protection sociale) dépenses brutes d'action sociale et de santé		40,3	43,1
Protection sociale (évaluation de la DGCL)	17,9	35,9	38,8
Dépenses de fonctionnement d'aide sociale Départements	13,6	30,4	33,7
<i>dont dépenses de fonctionnement obligatoires d'aide sociale</i>	11,6	29,5	32,7
- dont RMI-RSA	0,7	7,4	8,6
- dont APA		5,0	5,4
<i>dont dépenses de fonctionnement facultatives d'aide sociale</i>	2,0	0,9	1,0
Dépenses de fonctionnement d'aide sociale des autres strates	4,3	5,5	5,4
Communes et groupements de communes à fiscalité propre (+ Santé)		9,8¹	9,4
Communes de + de 10 000 habitant ou plus		5,6	5,3
Régions		0,1	0,1
Prestations sociales autres que transferts sociaux en nature	2,7	10,5	12,2
Transferts sociaux en nature de biens et services marchands	5,1	9	9,9
Total Prestations et Transferts sociaux	7,8	19,5	22,1
Montant rémunérations	2,3	5,8	6,6

Sources : DGCL les collectivités locales en chiffre 2012, DRESS, *La protection sociale*, 2009, 2008, Fondation iFRAP 2012.

¹ La série de chiffres indiqués est indicative. En effet, les montants ne sont pas spécifiquement renseignés par la DGCL. Ils sont pourtant signifiés ponctuellement dans les études DRESS. Le niveau rétroagit sur les montants figuré à la première ligne du tableau.